

*Ministère
de l'Éducation Nationale*

Direction générale de
l'Architecture
Beaux-Arts

République Française

Palais-Royal, le 1945

Service des Sites, Perspectives
et Paysages

A R R Ê T É

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

Vu la loi du 2 Mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4,

Vu l'avis émis par la Commission départementale des Monuments naturels et des sites du 30 Mai 1945

A r r ê t e

Article 1er. - Est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de l'Aveyron l'ensemble formé à Villefranche de Rouergue par un groupe de vieilles maisons pittoresques, Place de l'Hôtel de Villes, parcelles cadastrales visées, Section D : 733.735 à 738.743.766.

Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de la Commune de Villefranche-de-Rouergue et aux propriétaires intéressés dont les noms sont mentionnés sur la liste annexée au présent arrêté qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution. /.

PARIS, le

Par délégation,
Le Directeur général de l'Architecture,

R. DANIS

ANNEXE à l'ARRETE du

inscrivant sur l'inventaire des sites pittoresques de l'Aveyron
des ensembles urbains de Villefranche-de-Rouergue

Section D

Place de l'Hôtel de Ville

Département de l'Aveyron : 766p.

ALCOUFFE Casimir, époux Tarrisse : 743p.

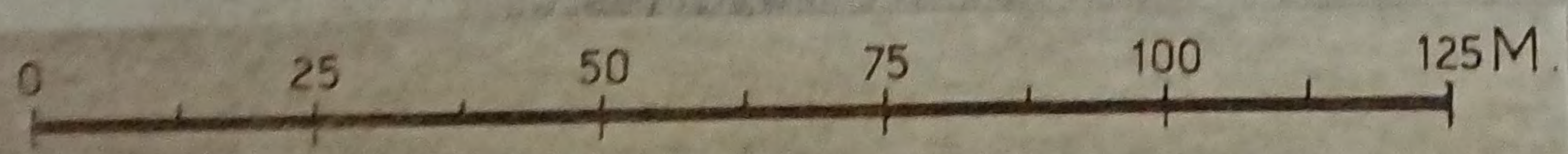
LAGARRIGUE Paul, époux Cavalie - Rue de la République
- 733.735 à 737 - 766

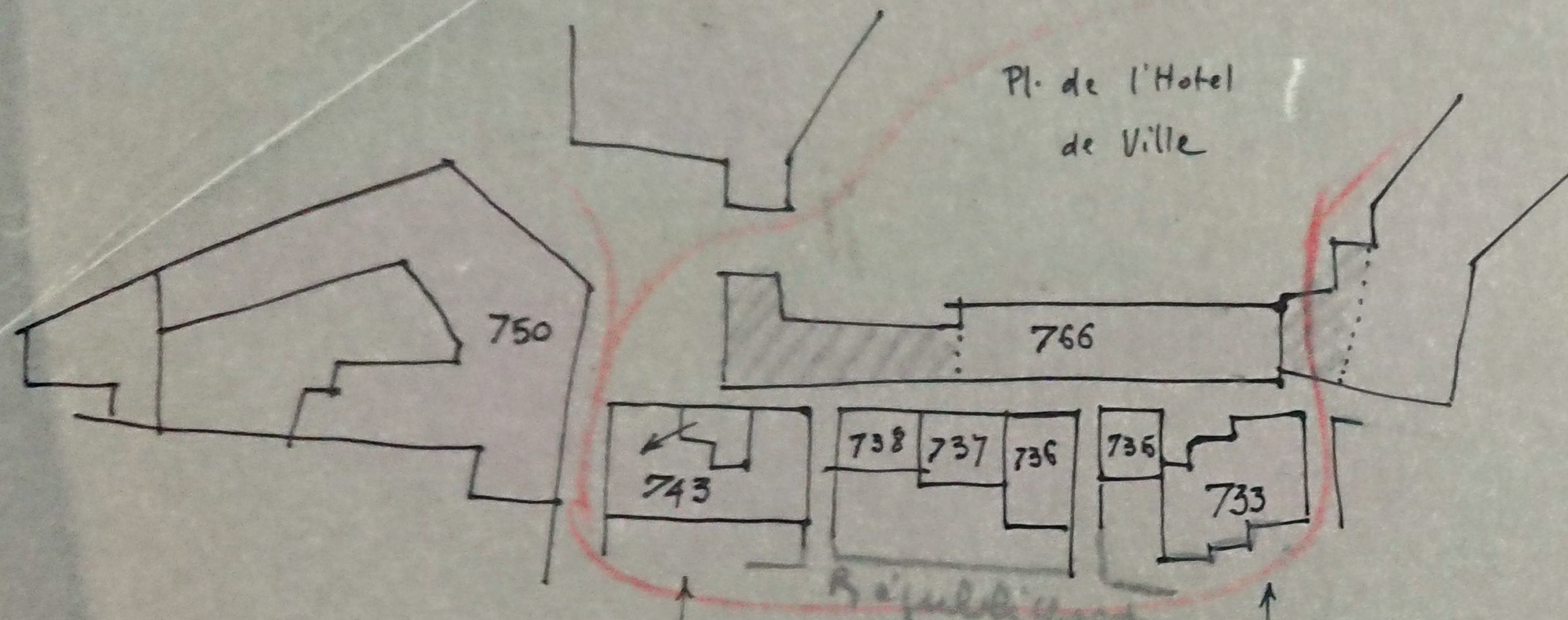
NEULAT Louis, époux Delmos Rue de la République : 738

SALGUES-RHEINSHAGEN Mme René - 5 Rue de la République 743p.

VILLEFRANCHE de ROUERGUE

(Aveyron)

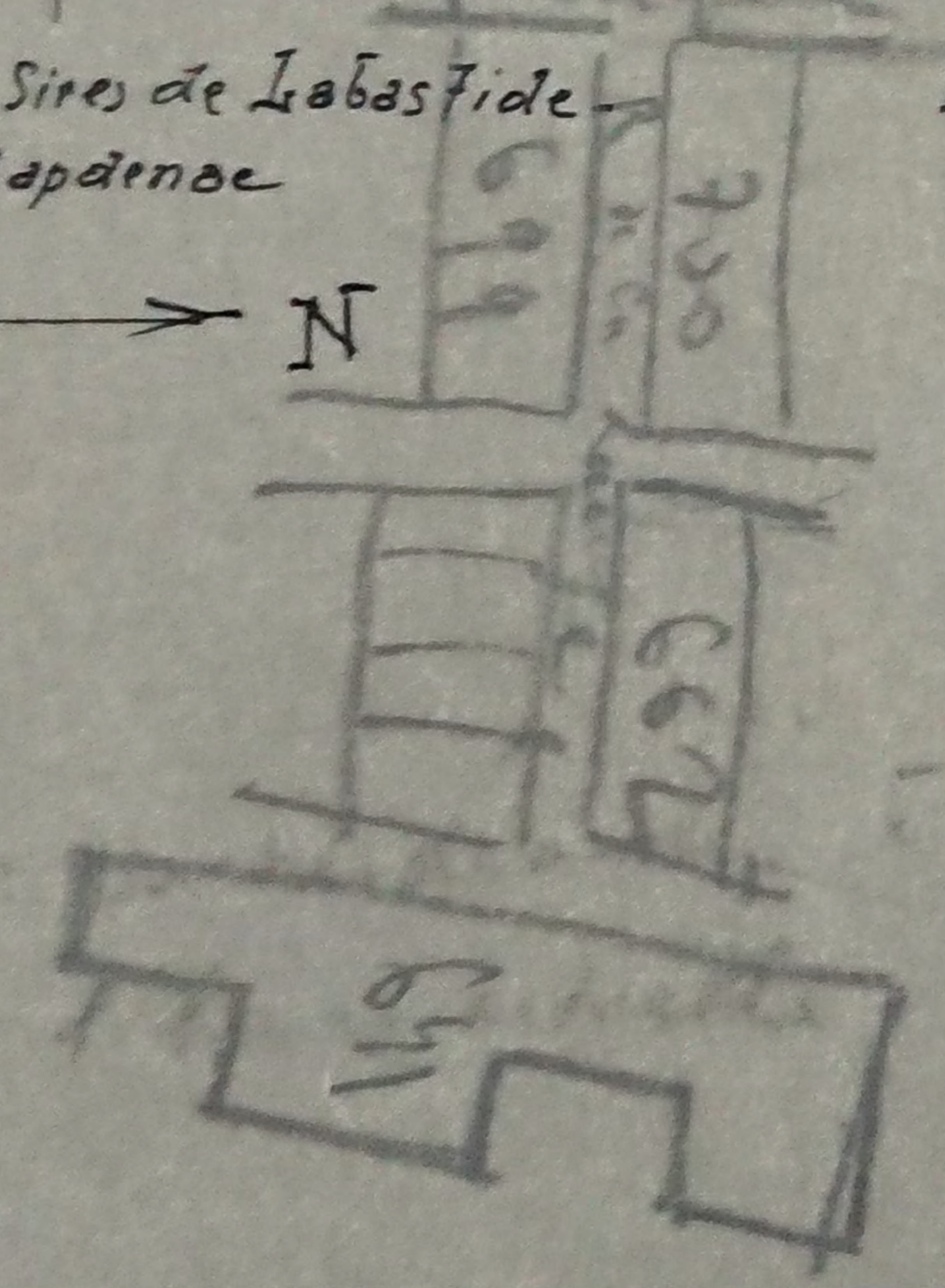




Hôtel des Sires de Labastide-Capdenac

Hôtel de la Monnaie

→ N



Villefranche de Rouergue
(Aveyron)

Son D 1250

Anciens Hôtels de la Monnaie
et des Sires de Labastide-Capdenac